



Water Based Inks Marker

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Désignation Commerciale	Water Based Inks Marker
Code du produit.	EK-241, EK-242, EK-243, EK-244, EK-2305, EK-231, EK-232, EK-233, EK-234, EK-235, EK-236, EK-237, EK-238, EKT-2, EKT-25TT, EKT-25TT/4W1, EKT-25TT/4W2, EKT-25TT/4W3, EK-370, EK-803, EK-804, EPF-240, EPF
N° CAS	Non applicable.
N° CE	Non applicable.
No. D'Enregistrement d'REACH	Pas connu.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée	encre non permanente
Utilisations Déconseillées	Pas connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant	
Identification de la société	Shachihata Inc.
Adresse du Fabricant	4-69, Amazuka-cho, Nishi-ku, Nagoya City, 451-0021, Japan
Code postal	451-0021
Téléphone:	+81-52-521-3600
Fax	+81-52-521-3899
Email	chem-analysis@ngy.shachihata.co.jp
Heures de bureau	

Fournisseur	
Identification de la société	CARPENTRAS SIGN
Adresse du Fournisseur	PARC D'ACTIVITES DE RAGON 7 AVENUE DESCARTES 44119 TREILLIERES FRANCE
Code postal	44119
Téléphone:	00 33 24014 2101
Fax	00 33 24014 2018
Email	n.guillot@carpentrasign.fr
Heures de bureau	

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence	Pas connu.
Contacter	Pas d'informations disponibles.

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS



Water Based Inks Marker

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.

2.2 Éléments d'étiquetage

Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Désignation Commerciale Water Based Inks Marker

Pictogramme(s) de Danger Aucun.

Mention(s) d'Avertissement Aucun.

Mention(s) de Danger Aucun.

Mention(s) de mise en garde Aucun.

2.3 Autres dangers

les bords tranchants peuvent causer des blessures

2.4 Autres informations

Aucun.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Articles pour marqueur .

3.1 Substances

Non applicable.

3.2 Mélanges

COMPOSANTS DANGEREUX	N° CAS	N° CE / No. D'Enregistrement d'REACH	%W/W	Mention(s) de Danger	Pictogramme(s) de Danger
propane-1-ol	71-23-8	200-746-9 01-2119486761-29-XXXX	10-20	Flam. Liq. 2 H225 Eye Dam. 1 H318 STOT SE 3 H336	GHS02 GHS05 GHS07
2,2'-oxydiéthanol	111-46-6	203-872-2 01-2119457857-21-XXXX	1-10	Acute Tox. 4 H302	GHS07
glycérol	56-81-5	200-289-5 01-2119471987-18-XXXX	10-20	Non classé	Aucun
éthylène-glycol	107-21-1	203-473-3 01-2119456816-28-XXXX	1-20	Acute Tox. 4 H302	GHS07
Noir de carbone	1333-86-4	215-609-9 01-2119384822-32-XXXX	1-15	Non classé	Aucun



Water Based Inks Marker

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation	Non requis normalement.
Contact avec la Peau	Non requis normalement. Laver la peau à l'eau.
Contact avec les yeux	Non requis normalement. En cas de contact direct avec les yeux, rincer abondamment à l'eau claire.
Ingestion	Voie d'exposition peu probable.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de recommandation particulière.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable.

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés	Comme approprié pour combattre un feu environnant.
Moyens d'extinction inappropriés	Rien de connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non attribué.

5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Non requis normalement.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter de grandes quantités dans les eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement et éliminer selon Rubrique 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Consulter Aussi les Rubrique 8, 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger



Water Based Inks Marker

Pas de précautions spéciales requises pour ce produit. Se laver les mains et la peau exposée après utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage	Ambiante.
Temps limite de stockage	Stable dans les conditions normales.
Matières incompatibles	Rien de connu.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

encre non permanente

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

Limites d'exposition sur le lieu de travail						
SUBSTANCE.	N° CAS	VLLT (VLEP 8 heures, ppm)	VLLT (VLEP 8 heures, mg/m³)	VLCT (ppm)	VLCT (mg/m³)	Remarque:
Ethylèneglycol (vapeur)	107-21-1	20	52	40	104	*
Ethylene glycol	107-21-1	20	52	40	104	IOELV, Skin
Noir de carbone	1333-86-4		3.5			
Glycérine (aérosols de)	56-81-5		10			
Alcool n-propylique	71-23-8	200	500			

Région	Source
UE	Valeur Limite Indicative d'exposition Professionnelle
France	Arrêté du 3 mai 2021 fixant des valeurs limites d'exposition professionnelle indicatives pour certains agents chimiques, La France

Remarque	Remarques
*	Risque de pénétration percutanée
IOELV	Valeur Limite Indicative d'exposition Professionnelle
Skin	The possibility of significant uptake through the skin.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés Pas de recommandation particulière.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Water Based Inks Marker



Protection des Yeux

Non requis normalement.



Protection de la peau

Non requis normalement.



Protection respiratoire

Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire.



Risques thermiques

Non applicable.

8.2.3. Contrôles D'exposition Liés À La
Protection De L'environnement

Ne pas jeter de grandes quantités dans les eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide.
	Couleur : Divers .
Odeur	Pas connu.
Seuil olfactif	Pas connu.
pH	Pas connu.
Point de fusion/point de congélation	Pas connu.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas connu.
Point d'éclair	Non applicable.
taux d'Évaporation	Pas connu.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas connu.
Pression de vapeur	Pas connu.
Densité de vapeur	Pas connu.
Masse volumique (g/ml)	Pas connu.
Densité relative	Pas connu.
Solubilité(s)	Solubilité (Eau) : Article : Insoluble dans l'eau. Solubilité (Autre) : Pas connu.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas connu.
Température d'auto-inflammabilité	Pas connu.
Température de Décomposition (°C)	Pas connu.
Viscosité	Pas connu.



Water Based Inks Marker

Propriétés explosives Non Explosif.

Propriétés comburantes Non oxydant.

9.2 Autres informations

Aucun.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu.

10.4 Conditions à éviter

Non attribué.

10.5 Matières incompatibles

Pas connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucuns produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Ingestion Faible toxicité aiguë

Toxicité aiguë - Contact avec la Peau Faible toxicité aiguë

Toxicité aiguë - Inhalation Faible toxicité aiguë

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritante

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritante

Données sur la sensibilisation de la peau Non classé

Données sur la sensibilisation respiratoire Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.

Cancérogénicité Aucune preuve d'action cancérigène.

Toxicité pour la reproduction Non classé

L'allaitement Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée Non classé

Danger par aspiration Non classé



Water Based Inks Marker

11.2 Autres informations

Pas connu.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité - Invertébrés aquatiques	Peu toxique pour les invertébrés.
Toxicité - Poissons	Peu toxique pour les poissons.
Toxicité - Algues	Peu toxique pour les algues.
Toxicité - le compartiment sédiment	Non classé.
Toxicité - Milieu terrestre	Non classé.

12.2 Persistance et Dégradabilité

Une partie des composants sont biodégradables.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information sur cette formulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Article : Insoluble dans l'eau. Le produit devrait être peu mobile dans le sol. Encre à base d'eau
: Soluble dans l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas classé comme PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Pas connu.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer dans une décharge appropriée.

13.2 Autres informations

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classifié comme dangereux pour le transport.

14.1 Numéro ONU

Non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport



Water Based Inks Marker

Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Non classé comme Polluant Marin.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas connu

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas connu

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements Européens - Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation

Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation

Non indiqué

REACH: L'annexe XIV des substances soumises à autorisation

Non indiqué

REACH: Annexe XVII Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux

éthylène-glycol (107-21-1), 2,2'-oxydiéthanol (111-46-6), propane-1-ol (71-23-8)

Le plan d'action continu communautaire (CoRAP)

2,2'-oxydiéthanol (111-46-6), Noir de carbone (1333-86-4)

Règlement (CE) N° 850/2004 du Parlement Européen et du Conseil concernant les polluants organiques persistants

Non indiqué

Règlement (CE) no 1005/2009 du Parlement européen et du Conseil relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Non indiqué

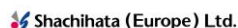
Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement Européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Non indiqué

Règlements nationaux

Autres

Pas connu.



Water Based Inks Marker

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique REACH n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: 1-16

LÉGENDE

Pictogramme(s) de Danger	Aucun. GHS02: SGH: Flamme GHS05: SGH: Corrosion GHS07: SGH: Point d'exclamation
Classification des dangers	Flam. Liq. 2 : Liquide inflammable, Catégorie 2 Acute Tox. 4 : Toxicité aiguë, Catégorie 4 Eye Dam. 1 : Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1 STOT SE 3 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3
Mention(s) de Danger	H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H302: Nocif en cas d'ingestion. H318: Provoque de graves lésions des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Mention(s) de mise en garde	Aucun.
Acronyme	ETA : Estimations de la Toxicité Aiguë CAS : Chemical Abstracts Service CLP : Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges DNEL : Niveau dérivé sans effet (DNEL) CE : Communauté Européenne EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes VLLT : Valeurs limites d'exposition à long terme PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique PNEC : Concentration prévisible sans effet (PNEC) REACH : Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques VLCT : Valeur limite d'exposition à court terme STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles



Water Based Inks Marker

vPvB : très Persistant et très Bioaccumulable

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. Shachihata Inc. ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. Shachihata Inc. n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.